



Déroulement de la procédure de regroupement familial sur place

Par **douge**, le **30/07/2007** à **19:28**

bonjour, j'aimerais savoir combien de temps prend le procédure de regroupement familial sur place après la visite des agents de l'anaem jusqu'à la délivrance de la carte .
Je suis étudiante et mon mari a la carte de 10 ans , est ce que j'aurais la carte vie privée et familiale ou la carte de 10 ans comme mon mari ?

merci de vos réponses